

---

Renvoi au comité des finances du trait de dévouement à la patrie de la famille Blouet, lors de la séance du 11 messidor an II (29 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des finances du trait de dévouement à la patrie de la famille Blouet, lors de la séance du 11 messidor an II (29 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 255;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25461\\_t1\\_0255\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25461_t1_0255_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

des citoyens de cette commune, elle sera en état d'en fournir 4 à 500 liv. toutes les décades.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Les Aix, 10 prair II] (2).

« Citoyens Législateurs

La société des Aix composée de vrais sans-culottes et cultivateurs, vient vous témoigner ses sentiments, non par des discours fleuris, que les vrais republicains ne doivent pas rechercher, mais avec ce langage simple et naturel qui caractérise toujours la sincérité.

Nous vous félicitons donc, citoyens montagnards, fleaux de la tyrannie, et régénérateurs de la liberté, de votre activité à déjouer les complots, et de l'énergie que vous avez déployé pour la prompte punition des traîtres; des décrets par les quels vous avez mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, et proclamé les dogmes salutaires de l'existence de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme.

Continuez, sauveurs de la Patrie, vos grands travaux. Comptez sur notre zèle pour votre défense et le soutien de la République. Disposez de nos biens, de nos personnes;] nous sommes prêts à tout pour vous seconder et assurer notre liberté[.]

C'est pour la faire triompher de ses ennemis que la Commune des Aix s'est empressée de former son établissement pour le salpêtre; déjà elle a eu l'avantage d'être une des premières du département du Cher à offrir à la République près de 800 livres de salpêtre, et d'après le zèle, la générosité et le courage des citoyens de cette commune, qui se disputent à l'envie l'encouragement de cet établissement, nous pouvons vous assurer que nous serons en état d'offrir à toutes les décades 4 à 500 livres de cet anti-aristocratie.

Perissent donc les traîtres, les tyrans et les esclaves, et qu'il n'y ait ni paix ni trêve pour eux!

Vive la République! Vive la Montagne!»

OGIER et 2 signatures illisibles.

## 9

Les administrateurs du département de Haute-Garonne témoignent leur indignation sur l'attentat dirigé contre les représentants du peuple, Collot d'Herbois et Robespierre.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Toulouse, 13 prair. II] (4).

« Citoyens Représentants du Peuple Français

L'impie coalition des Rois fremit de voir ses intrigues déjouées, ses armées généralement battues, la République s'élever Majestueusement au milieu des orages et menacer de sa puissance et de ses vertus leurs trônes. Les laches!

(1) P.V., XL, 260. B<sup>4n</sup>, 16 mess. (suppl<sup>4</sup>).

(2) C 309, pl. 1205, p. 20.

(3) P.V., XL, 260.

(4) C 308, pl. 1197, p. 22.

ils désespèrent de la réduire par la force des armes, ils veulent l'assassiner dans la personne de ses représentants. Quelle perfidie! quel excès de sceleratesse! et ce parricide doit être expié par le même supplice que les autres crimes... et le peuple Français n'en tireroit pas une vengeance éclatante, terrible, capable d'empêcher un pareil attentat de se reproduire! Quel contraste entre la conduite des Bienfaiteurs de l'humanité et celle des prétendus Dieux de la terre! ils avoient avili l'espèce humaine, vous la rappelés à sa dignité primitive; ils avoient oblitéré son caractère, vous lui rendez toute son énergie. La vertu avoit perdu son influence, vous la retablissés dans ses droits; et l'on espère vous avilir, vous égorgér, vous assassiner! non? on n'y parviendra pas; le peuple Français se pressera plus que jamais autour de ses représentants, et chacun se croyant assassiné et plein du danger que 2 intrépides défenseurs du Peuple ont courrû, a juré de verser pour vous jusqu'à la dernière goutte de son sang».

[7 signatures illisibles].

## 10

Le citoyen Blouet écrit de Treguier, le 1<sup>er</sup> messidor, en son nom et en celui de ses co-héritiers, qu'une famille qui a eu deux de ses fils tués et un troisième grièvement blessé en combattant les rebelles de la Vendée, fait à sa patrie un nouveau, mais léger sacrifice, du principal des deux tiers d'une rente de 61 liv. 13 sous 10 den., pour preuve de son entier dévouement pour la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

## 11

La société populaire de la commune de Touget, district de l'Isle-Jourdain, département du Gers, félicite la Convention nationale sur tous ses glorieux travaux, et particulièrement sur les victoires remportées par les braves défenseurs des armées des Pyrénées sur les esclaves espagnols. Elle l'invite à rester à son poste, à redoubler l'énergie du gouvrenement révolutionnaire, et à poursuivre à mort les ennemis du peuple, tant intérieurs qu'extérieurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Touget, 16 flor. II] (3).

« Citoyens Législateurs,

Les satellites du tiran de Madrid, et leur maître ont enfin entendu, le cri de la raison si chérie de la nation française; nos organes dont la voix terrible est comprimée dans les corps qui la renferment, en frappant de trop près leur oreilles nous en ont assuré la def-

(1) P.V., XL, 260. B<sup>4n</sup>, 16 mess. (suppl<sup>4</sup>).

(2) P.V., XL, 261.

(3) C 309, pl. 1205, p. 21.